



Madame la Directrice Académique,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames et messieurs les élu.es et les représentant.es,

Notre monde traverse différentes crises, la France aussi et l'Education Nationale n'est pas épargnée.

Notre nouvelle ministre multi casquettes, aurait pu nous en épargner une nouvelle en ne s'exprimant pas de la sorte. Elle dit tout haut ce que certains pensent tout bas : le privé, c'est mieux car il y a moins de problèmes de remplacements, moins d'incivilités, plus d'ordre et de meilleurs résultats. D'ailleurs certains peut être le pensent aussi autour de cette table.

Moins de problèmes de remplacements ? Cela reste à prouver

Meilleurs résultats ? plus simple au vu des Indicateurs de Positionnement Social des familles des élèves scolarisés, les établissements privés n'étant soumis à aucune obligation de mixité.

Moins de problèmes d'incivilités plus d'ordre. Rien d'anormal quand les établissements peuvent trier leurs élèves.

De l'ordre, n'en manque-t-il pas dans les contrôles de l'Etat des établissements sous contrat ? Des enquêtes sur des *dérives* homophobes et sexistes sont en cours et sont édifiantes. Plus localement, mercredi dernier lors du CSA SD, nous nous étonnions d'apprendre que l'application des évaluations d'école semble être différente du côté du privé.

Dernièrement, nous entendons des agriculteurs se plaindre de concurrence déloyale de certains pays extra-communautaires qui ont des réglementations différentes. Que penseraient-ils si, en plus de cela, ils étaient financés par les mêmes fonds ? C'est pourtant ce que vivent les enseignants du service public : l'Etat finance sa propre concurrence et certaines collectivités vont au-delà même de leur obligation réglementaire de financement.

En ce qui concerne le choc des savoirs promu par le président et son désormais premier ministre il est bien un choc pour l'Unsa éducation et toute la profession tant l'idéologie semble passéiste, démagogique, et déconnecté des réels besoins du terrain.

Abordons maintenant la carte scolaire du premier degré en Aveyron.

Avec une baisse de 289 élèves à la rentrée 2023 et une prévision de - 127 élèves à la rentrée 2024 le maintien du nombre d'enseignants permettra à nouveau l'augmentation du nombre moyen de professeur par élèves. Peut-on s'en réjouir ? Depuis des années, avec des baisses d'effectif répétées, ce P/E mathématiquement s'améliore.

Malheureusement ce n'est pas le cas de nos conditions de travail.

C'est un fait, en 10 ans, le nombre d'arrêts maladie a augmenté d'un quart en Aveyron. Des démissions surviennent. Le recrutement est difficile. Notre public scolaire évolue avec des élèves hautement perturbateurs ayant besoin de soin.

Pour répondre à ces difficultés, plusieurs leviers devraient être actionnés :

- la formation : elle se limite aux fondamentaux, l'enseignant étant considéré comme un simple appliquant, incapable de définir, au moins pour partie, ses besoins en formation. Même dans ce cadre rigide, cette formation ne peut être mise en place ou l'est, de manière tronquée, faute de remplaçants en nombre suffisant,
- le remplacement : impossible aujourd'hui, tout comme les autres années précédentes, de répondre aux besoins de formation, de remplacement des congés maladie, des décharges de direction. En 5 ans le nombre de jours de décharge de direction a augmenté de 1000 quand le nombre de postes de remplaçants a baissé de 4. Comment voulez-vous que cela fonctionne ?
- la prise en compte d'élèves à besoin particulier : depuis plusieurs années, nous demandons la création d'un poste de psychologue supplémentaire sur notre département. Il est anormal qu'à l'heure actuelle, chaque psychologue ait, en moyenne, un bassin de 1500 élèves à suivre. De la même façon, avec 2 personnes uniquement chargées de s'occuper des élèves allophones, c'est trop peu face aux besoins notamment en comparaison des autres départements de l'académie.

Vous le verrez dans le cadre de cette dotation nulle, le projet proposé par notre administration fait le choix de limiter les fermetures dans les écoles au détriment de la création de postes hors la classe pourtant indispensable au bon fonctionnement des écoles. Le nombre d'élèves par classe va diminuer, on peut s'en réjouir mais sera-t-il toujours équitable ?

Ainsi, cette carte scolaire souffrira certainement peu de contestations de la part des parents et des élus, et pourtant la crise du remplacement tout au long de l'année scolaire à venir va perdurer avec toutes ses conséquences tout comme la prise en charge des enfants à besoin particuliers.

L'UNSA éducation, en tant que fédération responsable l'occasion manquée de profiter de cette baisse d'effectif pour donner une nouvelle dynamique à un système qui s'essouffle.